

CANEVAS DE PRESENTATION DES PROJETS

N° de Dossier (réservé au PNUD) <input type="text"/>
--

Province : District (s):

Territoire (s) Secteur/Chefferie (s)

Groupement (s) Village (s)

Mairie (s) Quartier(s)

Titre du Projet <input type="text"/>
--

Résumé succinct du projet :
Nom de l'agence de réalisation :
Adresse, téléphone et email de l'agence de réalisation :
Nom et titre de la personne contact :
Budget total du projet (USD):
Contribution de la communauté (USD) :
Contribution du PNUD (USD) :
Autre contribution (USD) :
Durée d'exécution du projet :
Date probable de démarrage.....
Types de bénéficiaires :
Nombre de bénéficiaires directs: (Nbre de femmes :Nbre d'hommes
Nombre de bénéficiaires indirects : (Nbre de femmes :Nbre d'hommes :
Nombre d'emplois créés : (Nbre de femmes : ... Nbre d'hommes :.....)
Résultats du projet :

1. Contexte et justification du projet

Décrire ici le contexte social et économique de la zone couverte par le projet. La description du contexte et des problèmes doit être réelle et précise. Elle doit faire une analyse succincte des causes et conséquences des problèmes, les problèmes spécifiques des hommes et des femmes Pour arriver à saisir les besoins de différents groupes de la société et proposer des réponses ciblées, cette analyse doit dégager la composition de la population par sexe et par âge, les activités de ces différentes composantes de la population et leur fréquence, les différentes ressources et comment les différentes composantes de la société y accèdent et/ou les contrôlent. Elle doit surtout démontrer la pertinence de la réponse programmatique proposée. La description doit également faire ressortir les contraintes d'accessibilité d'ordre sécuritaire ou physique, et les facteurs susceptibles d'avoir de l'influence sur le projet qu'ils soient Politiques, démographiques, économiques, Culturels, Educationnels, Juridiques Internationaux et relatifs aux politiques

2. Objectifs du projet

2.1. Objectif global

2.2. Objectifs spécifiques

Les objectifs du projet doivent être SMART (spécifique, mesurables, atteignables, réalistes et situés dans le temps). Ils doivent correspondre à la dimension du problème décrit plus haut.

3. Résultats attendus

Lister les résultats qualitatifs et quantitatifs attendus du projet quand les objectifs ci-dessus sont réalisés Les indicateurs de vérification de ces résultats et qui vont apparaître dans le cadre logique doivent permettre de mesurer l'effet immédiat du projet sur les hommes, les femmes, les jeunes ainsi que sur les relations de genre.

4. Contribution du projet aux différentes composantes et volets du programme

Spécifier clairement les composantes et/ou les volets auxquels le projet va contribuer. Il faut également préciser le produit auquel le projet contribue. Les composantes du programme sont :

- **Gouvernance judiciaire et sécuritaire : Restaurer des conditions suffisantes de sécurité humaine;**
- *Gouvernance démocratique : Promotion de la participation citoyenne*
- *Gouvernance administrative : Reforme de l'administration publique et lutte contre la corruption ;*
- *Gouvernance locale : Renforcement de la réponse des autorités locales ;*
- *Gouvernance économique : Amélioration de la gestion des ressources publiques.*

5. Activités prévues

Décrire dans les détails en quoi consiste le projet. Les activités doivent indiquer clairement et concrètement ce qui sera fait pour atteindre les résultats indiqués plus haut. Les activités doivent répondre aux problèmes spécifiques des hommes et des femmes soulevés dans la description et coller à la réalité de l'existant.

6. Cadre logique

	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES
<i>Objectif spécifique 1</i>			
<i>Résultat1</i>			
<i>Résultat2</i>			
<i>Objectif spécifique 2</i>			
<i>Résultat 1</i>			
<i>Résultat 2</i>			

7. Bénéficiaires

Cette rubrique donne le nombre des bénéficiaires directs et indirects du projet, en tenant compte des hommes et des femmes et des tranches d'âge. Il donne aussi les caractéristiques de ces bénéficiaires (surtout directs), les critères utilisés

pour leur choix ainsi que l'impact que le projet aura de façon spécifique sur chaque groupe de bénéficiaire y compris sur les hommes et les femmes affectés par les violences sexuelles et basées sur le genre.

9. Stratégie de mise en œuvre

9.1. Modalités de mise en œuvre et de gestion du projet

Montrer ici la stratégie globale du projet, les approches à utiliser, les modalités de participation des bénéficiaires en tenant compte des rôles et responsabilités des hommes et des femmes dans la communauté, les mécanismes de coordinations et les partenariats

9.2. Stratégies de pérennisation

Montrer dans cette rubrique, le cadre ou structure qui va permettre la continuation du projet après le retrait du bailleur et de l'agence de réalisation. La structure peut être une émanation de la communauté, des bénéficiaires ou des deux à la fois. Il faut ici montrer la disposition à faire participer de façon équitable les hommes et les femmes à la prise des décisions

9.3. Viabilité technique

Apporter les garanties sur la faisabilité technique du projet. Par exemple, s'il s'agit d'une infrastructure scolaire ou sanitaire :

- *S'assurer qu'un terrain est mis à disposition pour la construction*
- *Que les matériaux de construction sont accessibles et peuvent être acheminés dans les temps.*
- *Qu'il existe au sein de l'ONG prestataires les capacités d'encadrement technique pour les travaux et que la main d'œuvre est disponible*
- *S'assurer que le bâtiment ou l'ouvrage à construire répond aux normes en vigueur pour une école ou un centre de santé ainsi qu'aux besoins pratiques des groupes cibles*

9.4. Contributions du projet à la réponse aux causes du conflit

Préciser comment le projet contribue à prévenir les conflits, à renforcer la cohésion sociale et à répondre aux causes des conflits qui existent déjà.

9.5. Intégration du principe « do no harm »

Ici, il est important préciser également comment le projet intègre le principe « do no harm » - NE PAS NUIRE. L'application du principe « ne pas nuire » permet de s'assurer que l'assistance apportée aux communautés ou aux bénéficiaires ne mette pas ceux-ci en danger ou ne crée pas des dissensions au sein de la communauté.

9.6. Contributions du projet à la réponse aux problèmes de l'environnement

Il s'agit de démontrer quelles mesures sont prises pour améliorer l'environnement (ex : reboisement, assainissement, etc.) ou minimiser l'impact négatif du projet sur l'environnement (ex : une boulangerie ou une unité de transformation consommant beaucoup de bois de feu).

9.7. Intégration des principes de l'équité du genre

Démontrer en quoi les activités initiées dans le cadre du projet contribuent à améliorer les conditions et qualités de vie des plus vulnérables en particulier des femmes victimes des violences sexuelles et basées sur le genre (mais pas exclusivement, à renforcer l'équité du genre par l'amélioration du statut social de la fille et de la femme

9.8. Contribution du projet à la réalisation des OMD

Préciser à quels Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) les activités proposées contribuent.

9.9. Suivi et évaluation

Il s'agit ici de préciser ou décrire le mécanisme ou structure qui se chargera de faire un suivi de proximité du projet afin d'éviter des dérapages. Comme les projets bénéficient d'au moins 3 suivis (au démarrage, mi-parcours et à la fin du projet), décrire chacune des étapes en dégageant les responsabilités de toutes les parties impliquées, cela de la manière suivante :

9.9.1. Suivi au démarrage

9.9.2 Suivi pendant le projet (mi-parcours)

9.9.3. Suivi à la fin du projet

10. Planning des activités

Activités/ Tâches	Responsables	Mois 1	Mois 2	Mois 3	Mois 4	Etc....
Activité 1						
Activité 2						
Activité 3						

11. Analyse de risque

Il faut ici dégager tous les facteurs qui ne sont pas contrôlés par le projet mais qui pourraient empêcher la réalisation de ce dernier. Voir contexte, les facteurs susceptibles d'avoir de l'influence sur le projet. Au besoin, trouver des solutions pour les éviter ou les influencer.

12. Agence de réalisation

Il s'agit de présenter l'ONG d'exécution du projet. Les preuves de sa reconnaissance par les autorités compétentes pour œuvrer dans le milieu (acte notarié ou autre autorisation de l'autorité légale). Préciser son secteur d'intervention, ses réalisations et surtout insister sur ses réalisations dans le domaine du projet afin de dégager si elle possède des capacités pour permettre d'aboutir aux résultats escomptés. Spécifiez aussi si l'ONG a déjà travaillé avec un autre bailleur.

L'ONG doit annexer les documents officiels ainsi que la composition de la structure dirigeante par sexe.

13. BUDGET (EN DOLLARS US)

Le Budget doit être précis ; Il ne faut pas mettre les FORFAITS, tout doit être clairement désigné et quantifié. Notez que la rubrique fonctionnement ne doit pas dépasser 25% du coût total du projet.

N°	Ligne budgétaire	COUT			SOURCE DE FINANCEMENT		
		Coût unitaire	Nombre	TOTAL	PNUD	Communauté	Autres
1	Résultats du projet						
	Résultat 1						
	Résultat 2						
	Résultat 3						
	Sous-total						
2	Mission de suivi et évaluation						
	Sous Total ligne						
3	Personnel d'appui						
	Sous Total ligne						
4	Équipement (fonctionnement¹)						
	Sous Total ligne						

¹ Noter que les équipements dont il s'agit ici sont ceux utilisés pour le fonctionnement, par exemple voitures, ordinateurs et autres. Pour un projet dont l'objectif est la fourniture d'équipements, les équipements en question deviennent donc des résultats du projet et doivent figurer dans la rubrique résultat.

5	AUTRES (préciser)						
	TOTAL LIGNE						
6	FRAIS D'EXECUTION (5%)						
	GRAND TOTAL						

14. Plan indicatif de décaissement du budget financé par le PNUD (en espèces)

Plan de décaissement conforme à la réalisation trimestriel des activités